BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

été 2019

MAUSSANE

LES ALPILLES

Donner du sens à l'avenir !

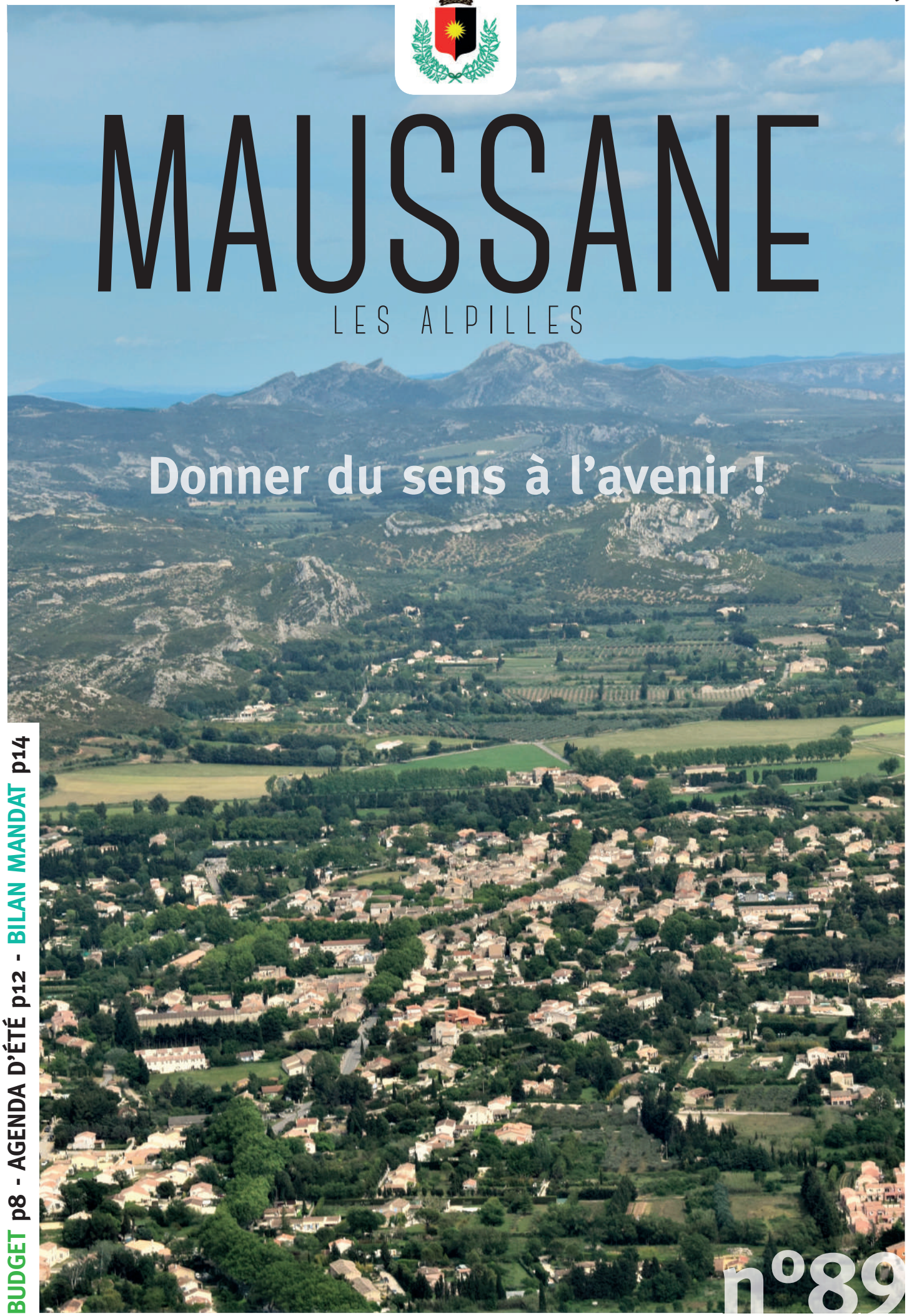

BUDGET p8 - AGENDA D'ÉTÉ p12 - BILAN MANDAT p14

n°89

La maîtrise de l'affichage publicitaire

L'activité économique et touristique génère de nombreux déplacements routiers, tant des populations locales que des touristes, d'où l'importance d'une signalisation efficace qui permette à ces usagers de la route d'accéder facilement et en toute sécurité aux activités et aux services mis à leur disposition.

Ainsi, le Département des Bouches du Rhône (CD13) et le Parc Naturel Régional des Alpilles (PNRA) ont décidé d'édicter respectivement leur charte signalétique.

Certains administrés ont déjà été contactés par le CD13 pour déposer et régulariser leurs signalisations publicitaires aujourd'hui « illégales » au regard de la loi portant engagement sur l'environnement (Grenelle II) et ses décrets d'application. Celle-ci marque en effet un coup d'arrêt aux possibilités de signalisation publicitaires par les entreprises et fait évoluer la réglementation.

Le PNRA a effectué un diagnostic sur la commune de Maussane-les-Alpilles dressant un inventaire des dispositifs existants (publicité, pré-enseignes et enseignes) en vue de leur mise en conformité. Pour ce faire, il a formulé des préconisations et établi un schéma d'implantation de Signalisation d'Intérêt Local (SIL) et de Relais Infos Services (RIS). La Commune a créé une Zone de Publicité Restreinte et un groupe de travail pour piloter la mise en œuvre prochaine de ce projet.

Ce qu'il faut savoir sur l'affichage publicitaire :

Faire la différence entre
- **une publicité,**
- **une pré-enseigne**
- **une enseigne**

PUBLICITÉ

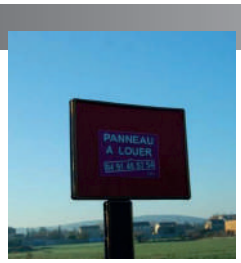

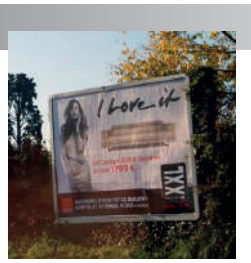

Pour me faire repérer, me faire connaître
Informations qualitatives, promotionnelles, numéro de téléphone

PRÉ-ENSEIGNE

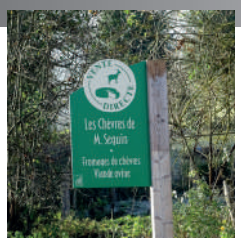

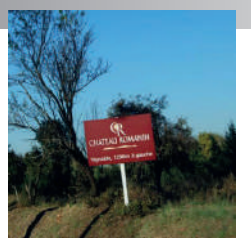

Pour signaler le lieu, la proximité de mon activité
Indication de direction ou de distance,
située dans un périmètre à moins de 5 km du lieu de l'activité

ENSEIGNE

Pour signaler l'emplacement même de mon activité
Sur l'unité foncière du lieu d'activité (ou du siège social si l'activité est mobile), en toiture, en façade ou au sol

Charte signalétique du PNRA : www.sesignalerdanslesalpilles.com
Charte signalétique du CD13 : www.maussanelesalpilles.fr/spip.php?article27

Édito

Après 30 années de gestion municipale qui n'ont JAMAIS fait l'objet de la moindre remarque d'une autorité administrative, j'ai présenté le 28 mars le budget de la commune qui entérine une très légère hausse de la fiscalité locale (dont les taux n'avaient pas bougé depuis 18 ans).

De fait, la part communale de la taxe foncière d'un foyer fiscal n'augmentera que de quelques euros et restera très en dessous des taux moyens des communes du département. Est-ce vraiment déraisonnable de demander cet "effort" à un propriétaire maussanais... sachant que notre commune – du fait des baisses de dotation de l'État et des pertes dues aux transferts de compétences – a perdu en 4 ans 400 000 € sur son budget !

Face à pareille situation comment faire autrement ? Sinon puiser dans notre excédent budgétaire, constitué année après année par une saine gestion municipale, ainsi que le souhaiteraient certains. Non, la solution serait par trop simpliste (à l'image de ces beaux esprits) car elle amputerait les fonds de roulement dont notre commune a besoin pour ses provisions à payer sur la TVA et les subventions car nous devons toujours en faire l'avance financière, qu'il faut règlementairement compléter par des fonds communaux. Ce sera encore le cas dans les prochains mois.

Vous devez aussi savoir que nous avons réduit cette année de 109 800 € les dépenses de fonctionnement (festivités, emplois saisonniers, indemnités élus, aides aux associations etc.) ; en parallèle cette petite hausse de la fiscalité va générer 75 000 € pour nos ressources. C'est le prix de telles mesures qui permettra à notre village de conserver dynamisme et attractivité.

N'en déplaise aux prompts donneurs de leçons mais très médiocres conseillers.

Le conseil municipal du 9 mai, dans cette optique d'investissements et de constante évolution de nos équipements, a d'ailleurs validé le phasage des projets que nous avons inscrits dans notre contrat de développement et d'aménagement conclu avec le Conseil Départemental. Le groupe scolaire, la crèche (dont les travaux d'extension sont déjà amorcés et vont durer tout le second semestre), le camping municipal et surtout la réhabilitation complète du stade municipal (notre plus gros poste budgétaire) seront les nouveaux et derniers chantiers de mon mandat. Un total de dépenses subventionnables, pour la tranche annuelle 2019, d'un montant de 1 681 700 € (HT).

Sans cette aide départementale nos ambitions pour le village seraient vaines !

Il me faut cependant conclure par une nouvelle contrariante. La Poste ayant perdu son procès contre le propriétaire des bureaux qu'elle loue sur l'avenue des Baux – celui ci souhaite les récupérer vraisemblablement à d'autres fins commerciales – nous a fait savoir qu'elle souhaitait revoir son implantation, ici comme d'ailleurs dans toutes les autres communes de la vallée des Baux, afin de regrouper à Saint Rémy ses services...

J'ai reçu début mai les responsables des services de La Poste qui m'ont informé de cette décision de fermeture de notre bureau. Les responsables syndicaux sont aussi venus m'entretenir du problème et de leurs inquiétudes, auxquelles je souscris bien évidemment car ce projet – s'il se concrétise – se traduira aussi par une réduction de la distribution du courrier !

Soyez certains que je me battrai farouchement contre cette fermeture et, à défaut, pour obtenir le maintien d'une agence postale dans le village, fut-elle au prix d'une contribution communale (encore une...).

En tout cas je ne peux m'empêcher de penser à toutes ces valeurs de "proximité" et de "richesses des territoires" dont les formations politiques nous rebattent les oreilles !!!

La réalité est toute autre... qui rend l'élu local bien seul pour mener le combat. Triste et amer constat.

Jack SAUTEL

Éducation, vie associative

Le stade, enfin !!

L'aire de jeu du stade municipal passera d'une pelouse naturelle à une pelouse synthétique d'ici fin septembre. Les travaux débuteront à la fin du mois de juin.

Le terrain actuel, utilisé par 250 personnes chaque semaine (foot et rugby, adultes et enfants), était devenu dangereux pour les chevilles et les genoux des joueurs. Il devenait donc urgent de procéder à cette remise en état.

Outre son coût 2 fois moins élevé que la création d'un nouveau stade, la surface synthétique présente l'avantage d'être utilisable sans restriction, contrairement à la pelouse classique qui ne doit pas être exploitée plus de 20h par semaine pour pouvoir se renouveler.

L'école est à la pointe de la technologie !

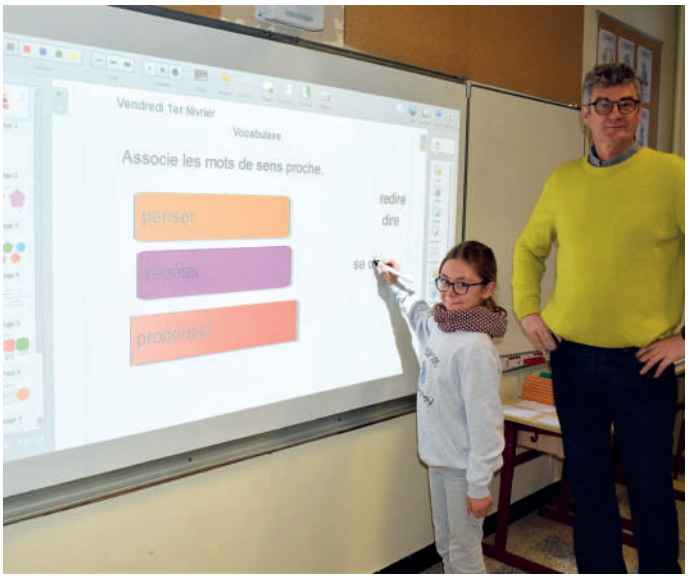

Après internet à l'école puis l'installation de la classe mobile informatique, et suite à un essai concluant mené avec les CE2 depuis Janvier, toutes les classes élémentaires seront équipées d'un tableau interactif dès la rentrée prochaine.

Les associations impliquées dans l'économie communale

Suite à la perte depuis 4 ans de ressources financières importantes, nous avons dû restreindre aussi, pour la première fois les financements accordés aux associations. Je les remercie d'avoir accepté cet effort ponctuel, pour le bien du budget communal. Ceci dit, la municipalité est et sera toujours là pour soutenir celles qui seraient en difficulté en leur attribuant des aides exceptionnelles.

Cette année encore, le forum des associations se tiendra Samedi 7 septembre de 9h30 à 13h. Rendez-vous est donné à chacun à l'espace Agora où vous pourrez rencontrer les différents acteurs de la vie maussanaise.

Urbanisme

Les nouveaux locaux de la crèche seront livrés fin 2019 et offriront 5 places supplémentaires, aboutissant ainsi à une capacité d'accueil de 21 à 26 places, dont 18 pour les familles maussanaises. Pendant toute la durée des travaux, le personnel et les enfants sont installés à l'espace Benjamin Priaulet, dans les anciens locaux de la CCVBA laissés libres depuis fin avril.

Le choix de réhabiliter et d'agrandir la structure existante plutôt que d'en créer une nouvelle a permis de diviser l'enveloppe des travaux par 3. Ce projet a été réalisé en collaboration avec la CAF, la PMI, les parents et la Mairie.

Le nouveau pôle santé de Maussane-les-Alpilles a été inauguré le 10 Mai. Grâce à Mme Passalacqua, orthophoniste, de nouveaux professionnels sont établis dans notre village et assurent une prise en charge des adultes et des enfants. La Commune comptera donc désormais :

- 2 orthophonistes : Sophie Passalacqua (04 88 65 27 36) et Emilie Cabiron (06 76 49 84 39),
- 1 orthoptiste : Marie-Pierre Nougier (07 62 19 23 64),
- 1 ostéopathe D.O : Grégory Noujaim-Gagnepain (07 68 19 75 08),
- 2 psychomotriciennes : Laura Barret et Marine Valero (06 67 43 59 40),
- 1 psychologue clinicienne : Salomé Mandin (06 51 40 22 52),
- 1 psychologue spécialisée en neuropsychologie : Sandie Chambardon (06 01 15 22 03),
- 1 sophrologue : Magali Hugon (07 69 81 89 75),
- 1 praticien en médecine chinoise : Olivier Coste-Renoult (06 42 93 74 25).

Soutenu dans sa réalisation par une forte volonté municipale, ce projet a tout pour plaire aux Maussanais en leur assurant de trouver à leur porte le praticien qui saura veiller sur leur confort. Nous souhaitons donc longue vie au Pôle Santé !

Jean Christophe CARRÉ
V/Président de la commission Urbanisme, Développement économique et Éducation :
Permanence le lundi de 14h30 à 16h

Environnement

Zéro Phyto et Climat-énergie

La Commune a acquis une débroussailleuse électrique, deux brûleurs thermiques et un 3e bras pour la balayeuse, permettant un désherbage alternatif. Le nouveau broyeur à végétaux permet de recycler le broyat pour servir de paillage sur les espaces verts. 2 véhicules électriques s'ajouteront aux 3 actuellement en service.

La nouvelle chaudière biomasse s'est révélée efficace cet hiver, sans nécessiter l'usage de la chaudière au fioul.

Embellissement du village

Les espaces gazonnés laissent place aux prairies fleuries. Nous économisons l'eau en utilisant celle des gaudres pour les arrosages. Au-dessus du quartier Flandrin, un parcours découverte balisé et référencé à l'office du Tourisme rejoint l'itinéraire *« au fil de l'eau »*, créé il y a 2 ans au cœur du village.

Prévention incendies

Le devoir des riverains implique le nettoyage et l'entretien permanent des gaudres ; les propriétaires sont aussi tenus de débroussailler sur 50 mètres autour des habitations. Dans le cadre de la lutte contre les incendies, un contrôle du respect de ces obligations légales suit son cours.

L'entretien des forêts, ordonné par le Département pour les pistes DFCI prioritaires et les zones poudrières, s'effectue mécaniquement. Le Département ne gérant plus les pistes secondaires, la Commune devra décider de leur entretien.

Les zones poudrières de Flandrin et Manville ont été débroussaillées l'an dernier. Cette année, nous nous concentrerons sur la zone du Castellas.

La Commune effectue un faucardage raisonné des bordures de voies communales. De plus, dans les virages où la visibilité est nulle, il reste intensif.

Le pastoralisme, relancé par « *PNR des Alpilles* », compte 2 troupeaux d'ovins qui montent chaque printemps sur les collines, contribuant à leur entretien.

Services Techniques

La Commune a acquis une balayeuse ainsi qu'un engin télescopique pour le déplacement des plots lors des festivités.

Nous souhaitons la bienvenue à Laurent Vella, chargé de l'encadrement des services techniques. Nous nous attachons beaucoup aux attitudes du personnel, représentant de sa municipalité et dont nous saluons la conscience professionnelle.

Michel MOUCADEL
V/Président de la commission Agriculture, Environnement et Cadre de Vie
Permanence le lundi de 10h à 12h

Travaux

Les travaux d'agrandissement et de mise aux normes de la crèche démarreront dans le courant du 2e trimestre 2019 et s'achèveront à la fin de cette année.

Le programme de réfection des chemins communaux se poursuit. Il permet notamment de créer des voies piétonnes sur certains axes pour assurer la sécurité des usagers.

Les travaux du chemin du Touret, situé entre Maussane-les-Alpilles et Le Paradou, seront terminés avant l'été. La réfection de cette route a également permis l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Les chemins de Mérigot, du Pas de l'Aiguillon et de la Miole doivent à leur tour être refaits cette année. Le cabinet de maîtrise d'œuvre finalise actuellement les dossiers de consultation des entreprises.

Après une étude de notre réseau d'éclairage, plusieurs zones sombres ont été repérées dans notre commune. Nous avons soumis au Département une demande de subvention, afin d'effectuer les améliorations nécessaires pour assurer la sécurité des piétons et des véhicules.

Le projet actuel concerne le chemin des Batignolles, le passage entre le parking Simon Barbier et l'avenue de la Vallée des Baux et le chemin de la Pinède.

Alexandre WAJS
V/Président de la commission Travaux :
Permanence le mardi de 10h à 12h

Tourisme, Communication et Festivités

Office de Tourisme, zoom sur 2018

337 jours d'ouverture/an
96 partenaires socio-professionnels
53 942 personnes accueillies
212 683 pages vues sur maussane.com
14 718 780 € de retombées économiques sur le village

En 2019, année Marseille Provence, capitale de la Gastronomie, la Commune positionne la destination Maussane-les-Alpilles sur la thématique de la gastronomie et des produits du terroir

Le site internet de l'Office de Tourisme identifie clairement Maussane-les-Alpilles comme une terre gourmande. Dès la page d'accueil, on y invite les internautes à découvrir les producteurs et leurs spécialités, les moulins, confiseurs, oliverons, vignerons, etc., les restaurants, le marché. Nous avons créé un carnet de balades qui propose des découvertes gourmandes au gré des animations.

Développer les relations presse

En 2019, la Commune renouvelle sa participation à la mutualisation des actions presse en partenariat avec 10 Offices de Tourisme du département et Provence Tourisme. Ces actions permettent de bénéficier d'une visibilité régionale et nationale et positionne Maussane-les-Alpilles comme destination touristique. En 2018, notre village s'est illustré dans les magazines Elle, Le Femina, l'émission TV Chroniques Méditerranéennes, les pages Instagram de journalistes influenceurs, les ondes de France Bleu et Soleil FM, et par l'accueil d'agences réceptives.

Le Temps Retrouvé

Tenez-vous prêt pour un voyage temporel. Le 25 août prochain, la 23e édition du Temps Retrouvé célèbrera le monde rural et l'agriculture au temps jadis. Découvrez les travaux et les machines agricoles d'antan, retrouvez aussi des animaux ! Cet événement est riche du savoir-faire de nos anciens, de leurs gestes et de leurs techniques. Un véritable retour vers le passé vous attend, dans une ambiance conviviale et festive. Les premières réunions de préparation avec les agriculteurs du village et des alentours promettent de belles surprises. Vous possédez de vieux outils, des machines, des animaux, des photos, vous aimeriez vous costumer et défiler ? N'hésitez pas à contacter le service communication de la mairie communication@maussanelesalpilles.fr

Un été festif

L'été sera riche en animations. Initiées par la Commune, certaines en partenariat avec les associations, elles contribuent à rendre vivant notre village et participent à la cohésion et au vivre ensemble. L'équipe municipale aux côtés du club taurin et de la société de la St Eloi s'implique dans le maintien des traditions sur notre village. RDV en juin pour les feux de la St Jean et la St Eloi, en juillet pour la fête nationale et en août pour la fête votive. De nouvelles occasions de se retrouver, de partager des valeurs, de célébrer une identité et de valoriser notre ADN.

Christine GARCIN GOURILLON
Vice-présidente de la Commission Tourisme, Communication et Festivités
Permanence le jeudi de 10h à 12h

Voirie et Comité Communal de Feux de Forêt

Numérotation en cours

La nomination et la numérotation des rues de la commune, se finalisent. C'est un travail de longue haleine et de précision, pour lequel il importe de pouvoir satisfaire tout le monde : Il n'est en effet pas toujours aisé d'établir une relation entre les données officielles, fournies par le plan cadastral, et les appellations couramment utilisées par les Maussanais(e)s. Toutes les requêtes faites par les riverains ont également été étudiées par la commission de travail.

Au terme de ces procédures, chaque propriétaire a reçu ou recevra un certificat de numérotation et sera invité à venir retirer son numéro à la mairie.

Les numérotations intra-muros sont quasiment achevées : La route de Saint Rémy, le chemin du Touret, la voie aurélienne et l'impasse du grain de sel sont terminées. Le quartier de Gréoux et la route du Destet sont actuellement à l'étude. La requête qui nous a été adressée par les riverains du quartier de Gréoux et du chemin du Louron a été prise en compte, elle doit être soumise prochainement à la commission. Les riverains de ces deux secteurs devraient rapidement obtenir leurs numérotations définitives. Pour ceux de la route du Destet, cela sera fait dans le courant de l'année.

La nomination et la numérotation des habitations de notre commune situées en zones agricole seront aussi mises à jour.

CCFF

En attendant le démarrage d'une nouvelle saison estivale, le Comité Communal de Feux de Forêt.

Les journées pédagogiques et de découverte auprès des écoles élémentaires et des collèges se mettent en place.

Les quelques pluies tombées en Avril ont été les bienvenues. Espérons qu'elles permettent à nos collines une saison sereine !

Marc FUSAT
V/Président commission Gestion des risques, Chasse et Pêche, CCFF
Permanence le vendredi de 10h à 12h

Culture, Patrimoine et Traditions

Voir et savoir

D'aucuns ont pu remarquer que la Fontaine des 4 Saisons avait repris des couleurs. Il s'agissait, lors de cette restauration, de distinguer les trois matériaux qui la composent : la pierre, pour le bassin, le fût et la vasque, la terre cuite pour les statues et la fonte pour les cygnes. Véritable parti pris qui, s'il a pu décontenancer certains, en a séduit bien d'autres. Dans la foulée, à l'occasion de la célébration du 100e anniversaire de l'Armistice de 1918, le Monument aux Morts s'est offert un sérieux toilettage qui lui a redonné son lustre d'antan. Cet édifice, très particulier et si différent de ceux qui ont surgi un peu partout en France après la Grande Guerre, est l'œuvre d'un architecte anglais, Vernon Blake, lequel s'est largement inspiré du Mausolée des Antiques de St-Rémy tout en s'inscrivant dans la mouvance naissante de l'Art Déco des années 20.

Pour ce qui reste du petit patrimoine non protégé de la Commune (grand-lavoir, fontaines, oratoires, croix, etc) des demandes de subventions ont été redéposées en tout début d'année auprès du Conseil départemental.

Vingt-quatre des toiles de la donation Laurent Galon qui en compte vingt-cinq, offertes à la Municipalité par sa veuve, la généreuse Paulette, viennent de trouver tout naturellement leur place dans la nouvelle salle du Conseil.

Côté spectacles, le cycle « En pièces détachées » a remporté un joli succès avec trois comédies à l'affiche entre janvier et mars. La quatrième édition des « Jeunes talents de la musique classique » n'a pas failli à son excellente réputation avec deux pianistes, un baryton et un contre-ténor, tous époustouflants de talent. Dans un tout autre exercice, entre chansons et humour, le « Cabaret aléatoire » a su restituer avec bonheur l'ambiance intimiste de ces petites salles qui, en leur temps, ont dévoilé de grands artistes. Tout juste, et d'une manière générale, peut-on regretter que, parmi un public curieux venu essentiellement des alentours, les Maussanais ne soient pas plus nombreux alors même que la programmation, qui se veut la plus diversifiée possible, leur est avant tout destinée. Avec son concert « Vive la France », le lundi 27 mai à 20h, l'harmonie « Leidelenger Musek » de Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg, ouvrira la huitième édition des Soirées du Parvis.

Yves LOPEZ
V/Président de la Commission Culture, Patrimoine et Traditions
Permanence : les 1er et 3e mercredis du mois de 10h à 12h sur rendez-vous

Affaires sociales

Votre CCAS toujours à l'écoute

Plus que jamais le maître mot du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) demeure la proximité. Face à l'isolement, à la dématérialisation des démarches administratives et aux difficultés de toutes sortes, il s'évertue, par une approche la plus humaine possible, de répondre aux attentes des personnes les plus fragilisées. Alors que les demandes d'aides financières, strictement définies par un règlement, restent plutôt stables, l'accès à l'habitat social soulève un réel problème. Trop peu d'offres pour un besoin croissant !

Aussi, la liste d'attente s'allonge et comment faire lorsque, pour un même logement qui se libère, il nous est demandé de proposer trois candidats aux commissions d'attribution, comme la loi nous y oblige, alors même qu'un seul sera retenu ? Il est des jours où les choix sont cornéliens.

S'agissant des aides légales auxquelles chaque citoyen peut prétendre, il est à noter que les permanences de l'assistante sociale de la MDS (Maison Départementale de la Santé) ont repris d'une façon ponctuelle après une courte interruption. Il faut donc appeler impérativement le 04 13 31 78 63 pour obtenir un entretien dans les meilleurs délais.

Si le nombre de contrats d'assurance maladie complémentaire souscrits par des Maussanais auprès de « Ma Commune, Ma Santé » a connu un léger fléchissement en 2018, le partenariat engagé avec le Lions Club Paradou Alpilles a déjà permis de consacrer, fin mars, une matinée du jeudi, jour de marché, à un dépistage gratuit du diabète. C'est ainsi qu'entourées d'infirmières, de médecins conseil et nutritionniste, pas moins de quatre-vingt personnes s'y sont prêtées. En octobre, et toujours dans le cadre de ce partenariat, ce sera au tour du Bus de la Vision de faire une halte pour détecter gratuitement les maladies de l'œil (cataracte, glaucome, DMLA, etc).

Enfin, face à un réel risque de désert médical, une réflexion est en cours avec le CPTS du Pays d'Arles (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) pour établir un état des lieux et apporter des solutions adaptées.

Yves LOPEZ
V/Président de la Commission des affaires sociales
Permanence les 2e et 4e mercredis du mois de 10h à 12 h sur rendez-vous

Objectif : reconstituer une épargne brute positive

Le budget adopté en séance du conseil municipal du 28 février a été élaboré avec un seul objectif : rétablir une épargne brute positive. 400 000 € de recettes en moins en 4 ans (diminutions des dotations de l'Etat, transfert de recettes…) : voilà le chiffre contre lequel nous luttons. Pour maintenir la qualité de service, il a fallu absorber cette onde de choc : nous sommes sur la bonne voie. En effet, sur le budget 2018 nous avons déjà diminué de plus de 130 000 € nos dépenses et en 2019 nous continuerons.

Cette volonté se traduit notamment par la renégociation de contrats, de la dette, la mutualisation des services, l'automatisation de certaines tâches, ou encore par des études et des diagnostics…

Zoom sur quelques économies significatives

Actions	Economies estimées par an
Installation d'une chaudière bio masse	20 000 €
Primes d'assurance renégociées	10 000 €
Contrat de location des photocopieurs renégocié	7 000 € + coût minoré de 30 % par tirage
Nouvelles orientations en matière de communication	7 000 €
Pose de barrières automatiques au camping entrainant une diminution du coût du gardiennage	20 000 €
Fêtes et cérémonies	10 000 €
Modulation de l'ouverture de la piscine municipale	15 000 €

Du côté des recettes supplémentaires, nous disposerons de **130 000** € venant de la CCVBA et de l'augmentation des impôts locaux.

La taxe d'habitation passe de 12,08 % à 12,68 %, la taxe foncière sur le bâti de 14,81 % à 15,55 % et sur le non bâti de 37,70 % à 39,58 % ce qui permet une recette supplémentaire globale de **79 000** €.

Prenons l'exemple de la taxe d'habitation (idem pour la taxe foncière) pour 1 000 € payés par le foyer fiscal, l'augmentation de la part communale sera de 25 € environ.

Grâce à ces efforts partagés, nous devrions retrouver au 31 décembre 2019 une épargne brute positive et cela après deux ans de résultats négatifs (– 30 000 € et – 90 000 €).

Pour rappel : l'épargne brute est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement après paiement des intérêts de la dette. Sans cette épargne brute positive nous ne pourrions plus investir sereinement à l'avenir.

Mais rassurez-vous, grâce à un report à nouveau de 1 314 002,23 € la Commune n'est en aucun cas dans une situation financière catastrophique comme on peut l'entendre ici ou là !

L'endettement de la Commune reste stable et grâce à des taux favorables, le remboursement de la dette annuelle diminue.

La Commune continue d'investir :

- Le financement étant obtenu (35 % Etat, 35 % Département et 30 % Commune), la réfection des chemins démarrera d'ici la fin d'année pour Mérigot et ensuite Pas de l'Aiguillon, Isoard, etc.
- Pour la mise aux normes et l'extension de la crèche, les travaux débuteront le mois prochain.
- Dans le cadre de notre contrat départemental d'investissement, nous attendons la validation du phasage financier pour l'année 2019 afin de démarrer la rénovation du stade municipal (prévue été 2019), le réaménagement du groupe scolaire Charles Piquet (cour et extension du bâti) et divers travaux d'amélioration au camping municipal.

Comme vous pouvez le constater, grâce à vous, à nos institutions et à une gestion rigoureuse des finances communales, nous pouvons ensemble garder et améliorer notre qualité de vie.

Quelques Chiffres clés

Fonctionnement dépenses

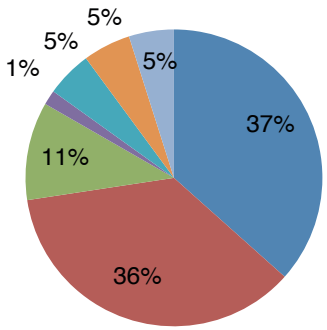

- Charges à caractère général 156 125,93 €
- Charges de personnel 1 536 500 €
- Autres charges de gestion courantes dont subventions Associations 458 505,19 €
- Charges financières (intérêts des emprunts) 68 765 €
- Charges exceptionnelles 213 000 €
- Dépenses imprévues 220 000 €
- Virement section d'investissement 211 768,6 €

Fonctionnement recettes

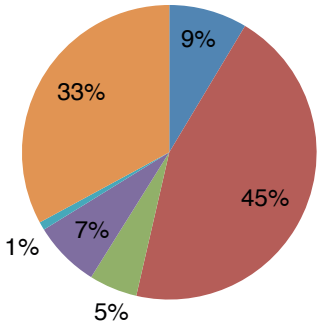

- Produits des services 365 300 €
- Impôts et Taxes 1 922 559 €
- Dotations 228 243 €
- Revenus des immeubles 311 700 €
- Produits autres 37 600 €
- Excédent reporté 1 404 392,72 €

Investissement dépenses

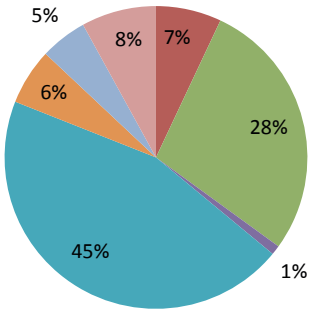

- Opérations finacières dont remboursement capital : 250 500 €
- Embellisement et entretien voirie/chemin/réseaux : 990 973 €
- Environnement /dév durable : 12 778 €
- Jeunesse/sport/éducation/vie associative : 1 587 533,50 €
- Patrimoine culturel : 211 565
- Tourisme/économie : 151 900 €
- Amélioration bâtiment et services communaux : 298 137 €

Investissement recettes

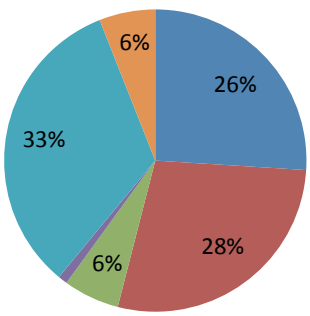

- Opérations financières/ressources propres 913 489,50 €
- Emprunt : 982 560 €
- Subvention Etat : 198 579 €
- Subvention Région : 43 000 €
- Subvention Département : 1 162 158 €

Charles & Fils

En boucher un coin

L'agneau de Maussane
Boucherie, Charcuterie,
Traiteur et Abatteur

55, avenue de la vallée des Baux
Ouvert du mardi au dimanche
Tél : 04 90 54 34 88

Cela fait plus de 30 ans que la famille Charles mène d'une main de maître sa boucherie charcuterie.

Et en ce début d'année, en se parant d'une enseigne contemporaine et d'une vitrine truculente, Nathalie et Stéphane ont su mettre en valeur leur savoir-faire ainsi que leurs produits maison.

Au resto

Chez les filles, éveillez vos papilles !

Tel .04 88 09 26 52
Email : auresto.maussane@gmail.com

Originaires de Maussane-les-Alpilles et amies de longue date, Charline et Tatiana ont repris le flambeau du restaurant « Au Resto ».

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, vous trouverez à la carte des plats modernes et originaux, le tout, fait maison avec des produits frais et locaux.

Une Olive en Provence

Du naturel « Made in Maussane »

80, avenue de la Vallée des Baux
Tél. 04 90 18 22 06
contact@uneoliveenprovence.com
www.uneoliveenprovence.com

En 12 ans, Annabel et Jean-Baptiste Quenin ont fait du chemin dans la cosmétique à base d'olivier !

Début mai, ils ont ouvert leur boutique de produits au naturel dans le village. Vous y trouverez toute la gamme de la marque « Une olive en Provence ». Tout le nécessaire pour prendre soin de soi à la mode maussanaise !

Made in Fleur

« C'est le bouquet de Fleur ! »

54, avenue de la Vallée des Baux
Tél. 09 81 05 63 15

Notre nouvelle fleuriste au prénom prédestiné, Fleur Martin, a repris le flambeau d'Aurélien depuis le début de l'année.

Avec un nouveau style romantique et champêtre, vous trouverez chez Made in Fleur des compositions pour tous types d'événements.

Questions autour du compteur Linky

Sous l'impulsion du droit de l'Union Européenne, le déploiement des systèmes intelligents est devenu à l'échelle nationale française une obligation légale (article L 314-4 du code de l'énergie). Cette mission de service public a été confiée à ENEDIS.

Le Maire peut-il s'y opposer ?

Le Maire doit appliquer les directives nationales et les recommandations formulées par le SMED13. Une délibération d'un Conseil municipal s'opposant au déploiement des compteurs Linky serait entachée d'illégalité.

A quoi je m'expose si je refuse la pose du compteur Linky ?

Le refus de donner accès à sa propriété aux fins de remplacement du compteur n'est pas sans conséquence financière. Outre les frais de déplacement du technicien, l'usager devra supporter les coûts des services et prestations validés par la commission de régulation (Ex. : relevé manuel de compteur ou intervention sur l'ancien compteur).

Puis-je conserver mon contrat actuel ?

Le nouveau compteur est systématiquement programmé au même niveau de puissance souscrite dans le contrat initial.

Suis-je exposé aux ondes électromagnétiques ?

Selon l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), que ce soit en champ électrique ou magnétique, les compteurs Linky « sont à l'origine d'une exposition comparable à celle d'autres équipements électriques comme une télévision ou un chargeur d'ordinateur portable. »

Ouverture de la piscine municipale

L'Agence Régionale de la Santé (ARS) a accordé une dérogation permettant l'ouverture de la piscine municipale pour les futures saisons balnéaires. Ce courrier de l'ARS offre à la Commune une lisibilité à plus long terme quant au devenir de l'équipement. Il permet d'envisager d'en poursuivre l'exploitation dans sa configuration actuelle quelques années (3 à 5 ans), en prenant les mesures nécessaires pour ramener son coût d'exploitation à un niveau acceptable par saison et moyennant un certain nombre de travaux urgents pour lesquels le Conseil Départemental a été sollicité dans le cadre du dispositif d'aide aux travaux de proximité. Il s'agit par exemple de remplacer le système de filtration pour un coût de 44 000 € HT, le volet accessibilité ayant déjà fait l'objet d'un financement à 80 %.

Pour maintenir cet équipement public à rayonnement intercommunal, nous avons sollicité les communes voisines de Mouriès, Le Paradou et Fontvieille. Il ressort malheureusement, de ces échanges leur impossibilité de participer à court terme au financement de l'équipement.

A court terme, nous avons donc exploré de nouvelles pistes afin de nous approcher un peu plus d'un coût d'exploitation annuel acceptable, tout en gardant ce service public ouvert.

Pour envisager l'avenir à plus long terme, notre souhait est de lancer dès cette année une procédure de délégation de service public ou tout autre forme de partenariat « public/privé » permettant la réalisation des investissements structurants de mise en conformité et de modernisation du site.

Pour 2019, la piscine municipale sera ouverte 6 J/7 (fermeture tous les lundis du 22 Juin au 1er septembre) de 10h30 à 13h et de 14h à 19h (ouverture de la pataugeoire à 14h).

Comme chaque année, nous avons proposé la mise à disposition des bassins au groupe scolaire Charles Piquet, pour l'apprentissage de la natation des écoliers maussanais. Nous regrettons que seulement 2 classes aient manifesté leur intérêt pour en bénéficier.

Médiathèque Benjamin Priaulet

Vous aimez chanter, vous jouez d'un instrument, vous désirez participer à la Fête de la Musique organisée à la Médiathèque le Mercredi 19 juin après-midi ?
Renseignez-vous auprès des bibliothécaires au 04.90.93.77.93
Venez tester les nouveaux jeux de société aux horaires d'ouverture ou lors des matinées récréatives organisées à la Médiathèque.
Celle-ci sera ouverte tout l'été aux horaires habituels.

Bureau de Poste

L'évolution du Groupe La Poste engendre des transformations auxquelles les maires de notre département sont confrontés, notamment par les difficultés de fermetures de bureaux de poste ou par des réductions d'horaires d'ouverture. Notre village n'y échappe hélas pas ! En effet, le Groupe La Poste vient de perdre la procédure l'opposant depuis quelques années au propriétaire des murs du bureau de Maussane-les-Alpilles, qui souhaitait en reprendre possession.
En conséquence, les dirigeants ont décidé d'anticiper à la fin 2019, la fermeture de notre bureau de poste qu'ils avaient programmée d'ici 2 à 3 ans.
Notre équipe mobilise d'ores et déjà toutes ses forces et ses ressources pour trouver des solutions afin de maintenir ce service aux administrés.

Fête de la St-Éloi

Vendredi 7 juin

Garniture de la Charrette
10h - Domaine de Monblan

Décoration de la place
18h - Place de l'Eglise

Arrivée de la Tarasque
18h30 - Avenue de la Vallée des Baux

Guinguette de l'APEMA
19h - Jardins d'Agora Alpilles

Samedi 8 juin

Concours d'Aïoli
11h - Place Laugier de Monblan

Remise de la taiolo aux Bayles
12h - Place Laugier de Monblan

Présentation de la Charrette
18h30 - Avenue de la Vallée des Baux

Animation musicale par "Stéfan Del Corso" & "Dany Gray"
20h - Place Laugier de Monblan

Dimanche 9 juin

Petite messe
7h - Domaine de Monblan

Déjeuner des charretiers
8h - Domaine de Monblan

Défilé de la Carreto Ramado
11h - Avenue de la Vallée des Baux

Repas populaire
Animé par la Pena "Les Carretié"
13h - Domaine de Monblan

Concours de boules de la Carreto Ramado
15h - Place Henri-Giraud – *BOVB*

Tournoi de rugby Ovalive des Terroirs de France

Samedi 15 juin

Défilé des délégations
10h - Avenue de la Vallée des Baux

Concours d'aïoli
11h - Place Laugier de Monblan

12h - **Déjeuner des sportifs**

14h à 18h - **Tournoi de poules**

19h - **Apéritif et Roussataïo**

21h - (sur invitation) **Grand banquet**

Dimanche 16 juin

10h - **Match exhibition : Sélection XV du pacifique XV de Provence**

11h - **Finale**

11h30 - **Remise des trophées**

12h - **Repas de clôture et remise du prix gastronomique**

Vendredi 21 juin

Ce jour-là...
"Faites de la musique" et rien d'autre !

Samedi 22 juin

Kermesse de l'école
10h à 16h - Groupe Scolaire C. Piquet

16h - **Remise des prix**
par M. le Maire

Dimanche 23 juin

Feu de la Saint-Jean
21h - Parvis de l'église - *Saint Eloi*

Dimanche 30 juin

Chorale Ça M'chante
18h - Salle Agora Alpilles
Société de Lecture

Jeudi 4 juillet

Première des Soirées du Parvis
Musique du monde "Afosoul"
21h - Parvis de l'Eglise - *Mairie*
Spectacle Saison 13

Dimanche 7 juillet

Concours de boule officiel de la Fête Nationale
15h - Place Henri Giraud – *BOVB*

Fête Nationale

Vendredi 12 juillet

Soirée camarguaise
21h45 - Arènes - *Mairie - CTVB*
Manade l'Arlatenco

Samedi 13 juillet

Abrivado Manade Sophie Chapelle
11h30 - Avenue de la Vallée des Baux

Grand bal avec "Dj Daniel"
21h30-1h30
Place Laugier de Monblan - *Mairie*

Dimanche 14 juillet

Abrivado Manade Albert Chapelle
11h30 - Av. de la Vallée des Baux - *CTVB*

Repas populaire Bœuf Gardian
12h - Place Laugier de Monblan

Apéritif concert
avec l'orchestre "Solaris"
12h30 à 13h30 et 19h à 20h
Place Laugier de Monblan - *Mairie*

Toro piscine Manade Albert Chapelle
17h - Arènes - *CTVB*

Grand bal
avec l'orchestre "Solaris"
21h30-1h30
Place Laugier de Monblan - *Mairie*

Mercredi 17 juillet

Course de Tau neufs Manades : Cavallini, Aubanel, Plo et Saumade
21h45 - Arènes - *CTVB*

Jeudi 18 juillet

Deuxième des Soirées du Parvis
Concert piano et accordéon
21h - Parvis de l'Eglise - *Mairie*

Mardi 23 juillet

Troisième des Soirées du Parvis
Concert gipsy "News Flamenco"
21h - Place Laugier de Monblan - *Mairie*

Mercredi 24 juillet

Toro piscine Manade Plo
21h45 - Arènes - *CVTB*

Mercredi 31 juillet

Toro piscine Manade Gillet
21h45 - Arènes - *CVTB*

Mercredi 7 août

Toro piscine Manade Mogador
21h45 - Arènes - *CVTB*

Dimanche 11 août

Concours de boule officiel des Commerçants de Maussane-les-Alpilles
15 h - Place Henri-Giraud - *BOVB*

Mercredi 14 août

Toro piscine Manade Saint-Germain
21h45 - Arènes - *CVTB*

Fête Votive

Jeudi 15 août

Concours de boule des enfants
10h - Place Henri Giraud - *BOVB*

Abrivado Manade F. Lescot
11h30 - Avenue de la Vallée des Baux
Mairie - CTVB

Apéritif-concert
avec l'orchestre "Solaris"
12h30 à 13h30 et 19h à 20h

Bal avec l'orchestre "Solaris"
21h30 à 1h30
Place Laugier de Monblan – *Mairie*

Vendredi 16 août

Concours de belote (coinche)
9h30 - Café du centre - *Café du centre*

Apéritif
avec l'orchestre "Orient Express"
12h30 à 13h30 et 19h à 20 h
Place Laugier de Monblan - *Mairie*

Bandido Manade Colombet
18h30 - Avenue de la Vallée des Baux
Ovalive et Art Scénic

Grand Bal
avec l'orchestre "Orient Express"
21h30 à 1h30
Place Laugier de Monblan - *Mairie*

Samedi 17 août

Apéritif-concert avec "Guy Icard"
12h30 à 13h30 et 19h à 20h

Journée des enfants
9h30 à 11h30

Jeux et Atelier de percussion
Place Laugier de Monblan
Co-organisés p/la Mairie et les associations
Mistral Acamédie – Ovalive / Art Scenic
ESVB – Suricat Size – APEMA

Course de trottinettes
Rue Charles Piquet

Course camarguaise
"Trophée de l'Huile d'Olive"
17h - Arènes - *CTVB*
Animée par la Peña
"Les Aux Temps Tic"

Bal avec l'orchestre "Guy Icard"
21h30 à 1h30
Place Laugier de Monblan
Organisé et offert par la Municipalité

Dimanche 18

Abrivado Manade Agu
11h30 - Av. de la Vallée des Baux *ESVB*

Repas populaire - Grand Aïoli
13h - Place Laugier de Monblan - *ESVB*

Apéritif concert
avec l'orchestre "Dany Gray"
13h à 16h et 19h à 20h
Place Laugier de Monblan - *Mairie*

Toro piscine Manade Agu
17h - Arènes - *CTVB*

Grand bal
avec l'orchestre "Dany Gray"
21h30 à 0h30 :
Place Laugier de Monblan - *Mairie*

Dimanche 25 août

Vendredi 30 août

Projection du film "Mauritanie, terre de sable" Jean Daragnes
18h : Salle Agora Alpilles

Samedi 14 septembre

Journées du Patrimoine
"Balade musicale" - Village et Carte de France (10e anniversaire)
10h - Parvis de l'église - *Mairie*

A la mi 2019, nous souhaitions faire le point sur les actions menées depuis le début de cette mandature.

Parmi elles, figurent de nombreux engagements forts tenus par la municipalité dans l'intérêt général. Soucieux du bien-être et de la sécurité des Maussanais, nous œuvrons quotidiennement à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation de notre exceptionnel environnement.

Nos projets sont portés en direction de tous : la jeunesse, l'ensemble de nos habitants et acteurs locaux pour continuer de faire de Maussane-les-Alpilles, un village où il fait bon vivre et travailler.

Des activités péri-scolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Commune a mis en place une vingtaine d'activités sportives, culturelles et musicales gratuites jusqu'à la rentrée 2016.

Avec la nouvelle organisation du temps scolaire, **l'éveil musical a pris le relais** via un partenariat entre la Commune et le Conservatoire de Musique du Pays d'Arles. Les élèves des classes élémentaires profitent d'un enseignement musical et vocal à l'école de Maussane-les-Alpilles.

Une **collaboration accrue entre le groupe scolaire et la médiathèque**. Preuve du succès de cet équipement moderne, connecté et des nombreuses animations culturelles organisées pour les scolaires.

Des actions en matière de développement durable

L'équipe municipale confirme son engagement fort pour la préservation de l'environnement et la santé des habitants grâce à de nombreuses actions, notamment pour réduire les consommations énergétiques et bannir l'utilisation des pesticides. Elle s'est lancée dans le programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » voulu en 2014 par le Ministère de l'Environnement.

Objectif zéro phyto

La Commune s'est dotée d'équipements alternatifs (désherbeur thermique, débroussailleuse électrique, épareuse, broyeur à végétaux...) et a mis en place une série de pratiques pour se passer totalement de produits chimiques.

Réduction des consommations d'eau

Les espaces gazonnés laissent place aux prairies fleuries que l'on tond deux fois par an et qui s'arrosent peu.

Le broyat des déchets issus des tailles d'arbres est utilisé en paillage pour les espaces verts, ce qui limite l'évaporation de l'eau et la pousse de l'herbe. A la clé : moins d'eau utilisée !

Pour les arrosages, des économies sont faites en utilisant l'eau des gaudres ou du canal d'irrigation de la Vallée des Baux. Et prochainement, le revêtement synthétique du stade permettra aussi des économies d'arrosage.

Réduction des consommations énergétiques

Pour réduire les coûts d'éclairage public, la Commune fait l'installation systématique de lampadaires LED dans le village.

Pour limiter le recours au fioul, polluant et coûteux, la municipalité a opté pour une solution écologique et s'est équipée d'une chaudière biomasse. Ce type de chauffage consomme peu d'énergie et dispose d'un rendement élevé. L'équipement opérationnel depuis novembre 2018, chauffe 5 bâtiments municipaux : la mairie, l'école, la salle municipale, la salle Jean-Favier et la salle du Conseil municipal. A la clé, une économie annuelle de 20 000 €

Transition énergétique

La Municipalité, désireuse de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air, remplace son parc automobile par des véhicules propres et dispose aujourd'hui de 5 véhicules électriques.

La Commune a installé 2 bornes de recharge pour véhicules électriques dans le village (1 derrière l'église et la seconde devant la crèche) en collaboration avec le SMED et la CCVBA.

Du côté de l'éducation

Parmi les actions menées :

L'installation à la rentrée **2015** de la **climatisation réversible** dans les classes, un confort très apprécié tant par les écoliers que leurs enseignants.

En **2016**, la création d'une « **classe informatique mobile** » de 15 ordinateurs portables et l'installation d'une connexion **Wifi dans chaque classe.**

En **2017**, mise en place à la cantine d'un **second service** pour équilibrer la tenue des repas , avec de plus en plus de **produits locaux.**

En **2018**, l'**isolation thermique** des bâtiments **du groupe scolaire.**

Des **rencontres trimestrielles** avec les parents d'élèves pour des échanges directs et constructifs.

En septembre **2019,** sept classes équipées d'un **Vidéo Projecteur Interactif** (tableau numérique) qui offre aux enfants une nouvelle approche de l'apprentissage, ludique, tactile et connectée !

En **2019**, lancement de l'étude pour l'agrandissement de la cour de récréation et une extension des locaux.

À la mi **2019**, des travaux d'**agrandissement** et de **mise aux normes de la crèche** permettront d'augmenter la capacité d'accueil de 21 à 26 places.

La Commune s'engage aux côtés du centre de loisirs associatif « Enfants des Alpilles » à la fois au niveau financier et logistique pour soutenir l'accueil et les loisirs des enfants pendant les vacances scolaires.

Des actions pour préserver la forêt

L'attention particulière portée à l'environnement de la commune, s'illustre par nos actions en faveur de la préservation de sa forêt.

908 hectares auxquels nous sommes attentifs via la lutte contre les méfaits de la chenille processionnaire du pin, le débroussaillement alvéolaire régulier des secteurs à risque et l'acquisition de plusieurs parcelles situées en espace naturel sensible.

Chaque été, les bénévoles du CCFF effectuent en moyenne **550 heures de surveillance** des massifs. Une action pour laquelle, la Commune a acquis un **second véhicule de patrouille** et attribué au CCFF **un local** afin de faciliter ses opérations.

La sensibilisation sur la **prévention du risque incendie** et la préservation de la forêt se traduisent par une **communication** régulière dans le **Bulletin Municipal** et sur les **réseaux sociaux**, ainsi que par des **journées pédagogiques** à l'école de Maussane-les-Alpilles ou au collège de Saint-Martin-de-Crau.

Le camping municipal modernisé

2,5 millions d'euros, ce sont les retombées économiques du camping municipal sur le village.
7,5 mois d'ouverture, c'est la clé d'un tourisme désaisonnalisé.
Ainsi, le camping a fait l'objet d'une attention particulière avec une série de travaux et d'innovations.
Il s'agit d'une volonté forte de moderniser cet équipement indispensable à l'attractivité du village.

Parmi les actions menées entre 2014 et 2019 :

Rénovation de l'espace accueil et des blocs sanitaires,

Réfection de la salle de détente.

Installation de barrières à digicode, avec à la clé, des économies de gardiennage.

Construction d'une piscine chauffée pour répondre aux attentes de la clientèle d'un 3 étoiles aujourd'hui. Mais aussi pour anticiper ou prolonger les séjours dans la saison et attirer de nouveaux clients.

La **communication** a également été au centre de nos projets pour promouvoir le camping, avec la création :

D'un site internet trilingue responsive intégrant la réservation et le paiement en ligne,

D'une **page Facebook** et de **campagnes d'emailings** pour rester en contact avec nos clients.

L'équipe municipale du Tourisme a renouvelé avec succès **le classement*** ** du camping en 2018 et prépare cette année sa **labellisation « Valeurs Parc »**.

Notons quelques-uns de ses **éco gestes** vers un tourisme respectueux de l'environnement :

L'utilisation de fumure azotée comme **engrais naturel** pour le gazon,

L'utilisation de **lessive** et de **produits d'entretien bio,**

L'utilisation d'un **véhicule électrique,**

L'installation de **capteurs solaires** pour la production d'eau chaude et d'**économiseurs d'eau** dans les blocs sanitaires.

Avec à la clé une réduction significative des consommations énergétiques.

Le cadre de vie amélioré

Depuis le début de ce mandat, nous avons établi un diagnostic « Environnement » quartier par quartier afin d'avoir une photographie précise des besoins en terme d'amélioration du cadre de vie des Maussanais. Un travail qui permet de confier une feuille de route aux services techniques ou d'engager des aménagements structurels.

Zoom sur quelques réalisations :

Cheminement piétonnier, piste cyclable et plantations d'essences méditerranéennes sur l'avenue du Général de Gaulle.

Aire de jeux avec balançoire, toboggan et cheval à bascule équipée de bancs, terrain de boule et plantations de végétaux (près du rond point).

Voie piétonnière sécurisée, réaménagement des zones de stationnement sur l'avenue F. Mistral (avec remise à niveau des réseaux d'eau et d'assainissement) et fleurissement.

Rénovation de l'aire de jeux du **stade municipal** (pelouse synthétique).

Parking Simon Barbier (38 places).

2 city stades (terrains omnisports).

10 places supplémentaires Parking Henri Giraud.

2 blocs sanitaires publics place Laugier de Monblan et place Henri Giraud.

Achat d'une balayeuse, nouvel équipement plus performant, pour assurer la propreté du village.

Éclairage public du Parc Benjamin Priaulet.

Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Rénovation des **courts de tennis.**

Accessibilité des bâtiments communaux**.**

Des travaux pour la sécurité des usagers

Le **rond-point** sur la RD27 en service depuis janvier 2018, est un engagement fort tenu pour la sécurité des usagers et des riverains.

Dans le domaine de la voierie toujours, la municipalité a lancé un vaste programme de réfection des chemins communaux (chemins de Mérigot, du Pas de l'Aiguillon et de la Miole) qui a débuté en 2019.

Prochainement, les entrées du village seront sécurisées avec l'installation de **4 radars pédagogiques**.

De nouveaux services pour les Maussanais

Afin de développer les **services à la population**, la Commune a fait l'acquisition de l'ancien bâtiment vicinal et permis la **création d'un pôle santé** en septembre 2018, qui regroupe une **dizaine de professionnels de la santé.**

Les associations accompagnées

De nouvelles associations voient chaque année le jour sur notre commune, preuve de son dynamisme et de son attractivité.

Maussane-les-Alpilles en compte aujourd'hui **une cinquantaine dont le nombre d'adhérents dépasse le total des habitants du village** !
Elles bénéficient gratuitement de nombreux équipements communaux et pour la tenue de certaines manifestations, de la mise à disposition de personnel ou d'un city bus pour leurs déplacements.

De nouvelles règles pour un urbanisme repensé

C'est LE grand chantier de la première moitié de notre mandat !

L'élaboration d'un nouveau PLU (plan local d'urbanisme) a en effet occupé les équipes du service urbanisme et les dix membres d'un groupe spécialement créé et composé d'élus de la majorité et de l'opposition

Avec son adoption définitive en août 2017, c'est désormais ce document qui prévaut sur la commune en terme d'aménagement foncier et économique. Sa mise en place, lourde et complexe, a nécessité l'investissement de nombreux acteurs pour le diagnostic, les phases d'étude et de concertation avec les PPA (personnes publiques associées), l'élaboration et la tenue de l'enquête publique.

Un travail indispensable qui a permis de doter la commune d'un PLU prenant en compte les besoins inhérents à son évolution durant les dix prochaines années. Le PLU comporte 7 zones (dont 5 zones urbaines) pour lesquelles des dispositions spécifiques s'appliquent. Son objectif est d'assurer de façon harmonieuse et maîtrisée l'urbanisation sur la commune en privilégiant la densification du centre-village.

Il est ainsi prévu que la population maussanaise progresse de 1 % chaque année, rendant notamment nécessaire la construction d'environ 220 logements en résidence principale.

Un Tourisme durable

Dans sa volonté de dynamiser le commerce de proximité, l'agriculture et l'artisanat local, la Municipalité soutient un fort engagement dans le sens d'une activité touristique durable et respectueuse de l'environnement.
L'Office de Tourisme promeut les circuits courts de distribution de produits locaux et tout ce qui contribue à l'attractivité des sites via un tourisme durable.

Développer la qualité de l'accueil

Un sujet essentiel pour Maussane-les-Alpilles dont **les retombées économiques** induites par la **consommation touristique** sont évaluées à près de **15 millions d'euros**.

Zoom sur quelques réalisations :

Classement de l'Office de Tourisme **en catégorie 3,**

Obtention du **titre « Commune Touristique »** en 2016,

Marque « Qualité Tourisme » en 2017,

Label « Tourisme et Handicap » pour 3 types de handicap

Classement de l'Office de Tourisme **en catégorie 1** en 2018.

En 2019, la mobilisation de l'équipe du Tourisme se poursuit avec la constitution et **le dépôt du dossier de « Station Classée de Tourisme »** qui permettra à Maussane-les-Alpilles de conserver son autonomie dans la gestion et les choix stratégiques liés à l'activité touristique.

Promouvoir la destination

Parce qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour la Commune en terme de visibilité et d'attractivité et parce que communiquer sur nos atouts **met en lumière** le savoir-faire de tous nos **acteurs économiques,** nous avons **renforcé notre image numérique.**

Avec la mise en ligne à l'été 2017, d'un **nouveau site internet trilingue** responsive design, intégrant un calendrier de disponibilité en ligne, la **création d'une page Facebook** en 2019 et de **campagnes d'emailings** pour rester en contact avec nos partenaires et nos clients.

Toutes nos **éditions** (Guide Touristique, Plan et brochures) sont **disponibles en 3 langues** en version papier et téléchargeables.

Nous poursuivons en 2019 les actions presse, l'accueil d'agences de voyages réceptives et de journalistes spécialisés pour donner une visibilité régionale et nationale et positionner la destination Maussane-les-Alpilles.

Soutenir une activité 4 saisons

La stratégie de la Commune valorise les attraits naturels des Alpilles, l'excellence des produits et des savoir-faire du terroir et cible en particulier le tourisme de proximité.

Maussane-les-Alpilles, village de 2 350 habitants, avec plus de 200 entreprises et une trentaine d'agriculteurs, offre 900 emplois à l'année !

Rester au plus proche des Maussanais

L'édition des bulletins municipaux en version papier et dématérialisée, l'évolution de nos sites Internet et la création des pages facebook « Mairie de Maussane », « Made in Maussane », « L'Assos Maussanaise » témoignent de notre volonté de communiquer régulièrement sur le travail et les projets de la Mairie, mais également sur les initiatives des Maussanais.

Afin de favoriser le dialogue avec les Maussanais, **des réunions de consultations** ou **d'informations** sont régulièrement menées. Ces rendez-vous se poursuivent avec **des réunions de quartier** pour écouter les habitants et leur donner la parole ou encore avec **l'accueil des nouveaux habitants.**

Des actions pour valoriser le patrimoine naturel

Les équipes du Tourisme et de l'Environnement s'impliquent dans une démarche volontaire et citoyenne dont les enjeux sont à la fois touristiques, sociaux, économiques, et environnementaux.

Création d'un circuit pour découvrir « **Maussane au fil de l'eau** ». **Prix 2015** de la meilleure présentation de l'identité paysagère au concours Bouches du Rhône en Paysages.

Création d'une « **Curieuse Balade** » pour découvrir le patrimoine insolite du village. **Prix 2017** de la meilleure mise en valeur du patrimoine bâti et végétal au concours Bouches du Rhône en Paysages.

Création d'un « **Parcours des écoliers** » deuxième **prix en 2018,** au concours départemental Villes et Villages Fleuris.

Création du **sentier pédestre** « Plateau de Flandrin » pour faire (re)découvrir un coin de nature proche du centre du village aux Maussanais.

Un entretien régulier des territoires de chasse

La société de chasse communalisée est engagée dans une gestion cynégétique de fond afin de promouvoir une pratique raisonnée de la chasse et pérenniser la présence du gibier.

Par exemple, depuis 2014, ce sont plus de **1 000 perdreaux** de repeuplement qui ont été lâchés.

Ainsi, les sites de semis qui visent à favoriser l'alimentation du gibier sont régulièrement entretenus tout comme les cuves d'eau.

Par ailleurs, des bauges ont été créées pour tenter de maintenir les sangliers dans les hauteurs du massif et ainsi préserver les cultures.

Cimetière

La reprise et la rénovation de 35 concessions perpétuelles par la Commune permet de satisfaire la demande de plusieurs Maussanais. De plus, la Commune a réalisé la construction de 5 nouveaux caveaux destinés à l'inhumation en terrain commun.

Au cœur de l'action sociale

Même si, à première vue, Maussane-les-Alpilles peut paraître à l'écart, voire à l'abri des turbulences actuelles et des temps difficiles, tant la vie y semble douce, il n'en est rien. Erosion du pouvoir d'achat des retraités, stagnation des salaires, précarité de l'emploi, manque de logements, engendrent des situations bien délicates que la politique sociale de la Commune s'évertue à dénouer grâce à un CCAS très présent dans l'accompagnement des personnes les plus fragiles. Question de solidarité !

De nombreux services ont été créés ou développés

Mise en place d'une Mutuelle Village « Ma Commune, Ma Santé »,

Installation d'une Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) qui coordonne les professionnels de santé pour la prise en charge médicale ou psychologique des cas les plus complexes.

Aide aux administrés via le **CCAS** auprès de divers organismes ou pour monter des dossiers de retraites.

Adhésion au Système National d'Enregistrement. Face à la fracture numérique qui concerne nombre de personnes ne maîtrisant pas les outils informatiques, Maussane-les-Alpilles a adhéré au SNE et devient ainsi le premier guichet enregistreur de la Vallée des Baux pour les demandes de logement qui sont assurées ainsi d'un meilleur suivi en ligne.

Partenariat avec le Lions Club Paradou les Alpilles **pour le dépistage gratuit du diabète et des maladies de l'œil**.

Des actions pour lutter contre le cancer du sein menées dans le cadre d'« Octobre Rose » avec le concours bienveillant des deux associations maussanaises « Les Sentiers de Maussane » et le groupe « Alp'Aiguilles » du Maussanéthon.

Des conférences sur les allergies, qu'elles soient d'ordre respiratoire ou alimentaires, sont prévues.

Aide au financement des voyages scolaires (sous conditions de ressources),

Bons alimentaires d'urgence (un seul par an et par foyer)

Rompre l'isolement des personnes du Bel Age et retisser du lien social

Choses faites avec la **comédie** qui leur a été **offerte** lors de la « Semaine bleue » qui leur est dédiée, mais aussi grâce au **traditionnel repas dansant de Noël** où 170 personnes ont été invitées. Avec dans la foulée la remise de colis gourmands (140 individuels et 120 couples). Sur ce même thème, un **partenariat avec l'ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural) est en cours pour porter des livres à ses bénéficiaires mais aussi à tous les habitants isolés qui en exprimeraient le désir.

La Culture dans toute sa diversité

De 502 lecteurs actifs à son ouverture en décembre 2014, la Médiathèque Benjamin Priaulet en compte 676 à ce jour, soit une progression de 35 %.

Grâce à la **mise en place d'un Projet Scientifique Culturel Educatif et Social** (PSCES) structuré, soutenu par le Centre National du Livre, le Département et la Région, elle ne se contente pas de prêter des livres, des CD ou DVD. Elle offre **un large** éventail **d'activités** comme des **animations**, des **conférences**, des **expositions** et **collabore avec la crèche, les écoles, le centre aéré et les maisons de retraite.**

En **2018, la Médiathèque a assuré 104 accueils de classe** et enregistré **7 800 entrées** ainsi que **17 899 prêts de documents**. Preuve de l'engouement des Maussanais, mais aussi de leurs voisins, pour cet outil précieux, lieu de rencontres intergénérationnelles, s'il en est. Enfin, face à la Médiathèque, mi-avril, Jean-Marie Desbois est venu installer sa Maison d'édition, créant ainsi un véritable pôle culturel au cœur du village.

La restauration du petit patrimoine non protégé a été amorcée par des travaux sur l'oratoire **Saint Roch**, la **Fontaine des 4 Saisons** et le **Monument aux Morts**. Grand-lavoir, fontaines, croix et autres oratoires suivront.

Les spectacles vivants, toutes disciplines artistiques confondues (musique classique et du monde, jazz, danse, variétés, spectacles de rue,...) **tournent autour d'une moyenne de 10 par an**

dont 3 à 4 « Soirées du Parvis » qui, cette année, en seront à leur 8e édition. Pour la quatrième fois consécutive « Les jeunes talents de la musique classique » initiés par Lucie Favier, pianiste maussanaise de grand avenir, ont enchanté le public avec un concert pour le moins original avec notamment, et c'est une première, la présence d'un jeune contre-ténor prometteur.

Toutes ces **programmations** étant **ponctuées d'expositions de peintures, de sculptures et de photographies** tant à la Médiathèque qu'à l'Espace Galerie, à la salle municipale ou bien encore dans les jardins de l'Agora.

Parfois lorsque certains événements viennent à nous échapper, il faut trouver des solutions ! C'est ainsi que, le temps d'un week-end, **nous accueillons chaque printemps, le salon « Idées Création »** du Lions Club Paradou les Alpilles, à la place du « Forum des Associations de culture et de traditions provençales » parti pour l'étang des Aulnes de Saint-Martin de Crau.

Alors qu'après six années d'existence « Fiesta de Cuba » du Festival des Alpilles a tiré sa révérence, l'idée d'**un cycle de théâtre amateur** « En pièces détachées » s'est concrétisée cet hiver.

Toujours se remettre en question n'est pas la moindre gageure à relever aussi bien dans la Culture que dans d'autres domaines...

Notre visite au collège Charloun Rieu

Nous avons visité le CDI (Centre de Documentation et d'Information), c'était une très grande salle, très calme à deux étages. Le documentaliste nous a dit que cette salle était certainement plus grande que notre classe. Dans cette spacieuse bibliothèque, il y avait des livres de toutes sortes : des romans, des BD, des livres documentaires.... À l'entrée de cette bibliothèque, il y avait un QR code mais un seul ordinateur pour plusieurs élèves. On peut aller au CDI lorsqu'on en a envie (pendant l'inter cantine par exemple) et une classe peut y venir pendant les cours pour faire des recherches.
Notre avis : ça nous a donné envie d'y aller tous les jours !

Justine, Amélie et Rebecca

La maison des collégiens

La maison des collégiens est un endroit calme. Il y a un piano, un baby-foot et une table pour lire ou dessiner. En dehors de cette salle, se trouve une feuille bleue (feuille de réservation) sur laquelle on doit s'inscrire pendant une semaine et il ne peut pas y avoir plus de 14 élèves en même temps. Mais cette feuille change toutes les semaines. Par contre , il faut le mériter (être sage, poli et bien travailler en classe).
Notre avis : c'est une salle calme qui nous plaira beaucoup ! Mais ce que nous avons trouvé détestable, c'est qu'il y a des élèves qui peuvent écrire des méchancetés sur d'autres élèves sur une feuille de papier et l'afficher au mur.

Melinda et Jade

En cours de français

Nous étions dans une petite salle avec 18 élèves de sixième et 12 élèves de cm2. La leçon sur le présent de l'impératif était projetée au tableau. Les sixièmes ont copié la leçon pendant qu'on distribuait les livres d'exercices et nous avons fait un exercice tous ensemble. La professeure nous a interrogés pour savoir si on connaissait ce temps de conjugaison.

Pierre Roman

La loge de la concierge

La concierge s'occupe des absences, du retard, des petites blessures quand l'infirmier n'est pas là. Nous devons passer par sa loge car c'est elle qui autorise l'entrée au collège.

Baptiste G et Thomas B

Les casiers ça sert à quoi ?

Ils servent à ranger les affaires lorsque nous allons à la cantine. Ils sont partagés entre deux personnes. Les casiers portent des numéros de 1 à 500 pour se repérer et ils ont tous des cadenas. Il y a deux sortes de cadenas : ceux avec des clefs et ceux avec des codes. Il faut toujours avoir une clef en double et connaître son code par cœur. Les casiers sont dans de grandes salles d'accueil.

Solal et Ornella

La salle d'étude

Il y a 3 salles d'étude de 30 places où tous les collégiens sont regroupés. On peut prendre de l'avance dans son travail et y venir en cas d'absence du professeur. Des pions et des pionnes surveillent les collégiens.

Gaspard et Baptiste R

La cantine

La carte : Nous avons une carte de cantine avec un code barre. Il ne faut pas l'oublier car au bout de 5 oublis, nous avons 1h de retenue.
Le repas : Quand on arrive, nous prenons notre plateau, un verre, des couverts et on peut choisir ce que l'on mange. Ensuite, nous allons dans le réfectoire.
La plonge Une fois le repas terminé, nous allons nettoyer notre plateau, on vide notre assiette dans plusieurs poubelles puis on pose notre plateau.
Notre avis : Je pense que c'est très bien fait. J'aime beaucoup ce système de se servir seule. ***Marion***
Je pense que c'est très bien organisé, j'aime bien le système de choisir ma nourriture et de débarrasser seule. ***Eva.***
J'ai trouvé que cette cantine est très bien organisée, j'aime beaucoup le concept pour choisir notre plat. ***Louna***

Le bureau de la vie scolaire

Le bureau de la vie scolaire, ça sert à quoi ? C'est un bureau où on s'occupe des autorisations de sortie, des absences, des retards et du carnet de liaison.

Sébastien et Mathias

Permis internet

Les élèves de CM2 de l'école Charles Piquet ont passé leur permis internet grâce à un partenariat avec la gendarmerie. Après deux séances en classe animées par une gendarme spécialisée dans la protection de l'enfance, tous les élèves ont réussi leur permis !

Grâce au permis internet, on nous alerte de tous les dangers. On est informés des harcèlements, du vol d'argent ect. Il faut faire attention à ne pas donner le code de carte bancaire de tes parents sur internet ! Attention aussi aux adultes mal attentionnés qui vont parler aux enfants. Il vaut mieux ne pas rester sur son téléphone tout le temps et respecter les âges recommandés pour les jeux.

Fabian C.

Le permis internet nous sert bien dans la vie car ça nous a appris à faire attention. Internet c'est comme dans la rue ! Il y a des personnes mal intentionnées sur les réseaux sociaux comme sur les jeux en ligne. Surtout si vous voyez quelque chose de choquant, allez en parler à vos parents !

Mathias P

APEMA

Le samedi 30 mars, l'APEMA a organisé le carnaval de Maussane. Petits et grands, déguisés sur le thème de l'Histoire, ont défilé dans les rues du village jusqu'au parc Priaulet. Cette belle journée a été animée par la Batucada de St Remy de Provence et s'est terminée par un goûter, organisé par l'AEDM. Nous tenons à féliciter le travail réalisé par l'école maternelle pour la conception du « char » et à remercier la mairie pour son aide financière.

La saison des cinés-goûter s'est terminée le mardi 21 mai avec un dessin animé pour les plus petits « M. Bout de Bois ». Deux P'tits Samedis sur le thème « Cuisine et Diététique » ont eu lieu le 18 mai « Pâte à tartiner faite maison » avec Dominique Valadier et le samedi 25 mai « Fruits et légumes autour d'un smoothie » avec Camille Castel.

Nous terminerons enfin l'année de façon festive avec la Guinguette le vendredi 7 juin à partir de 19h dans les jardins d'Agora.

Cette année l'APEMA n'organisera malheureusement pas le ciné plein air.

L'année scolaire se termine bientôt et l'APEMA a besoin de volontaires afin de renouveler son bureau et de voir émerger de nouvelles et brillantes idées. A très bientôt !

apema13@yahoo.fr

Body fit Boxing

Body fit Boxing est une association riche en couleur. Adhérent depuis quelque temps, cette association m'a permis de rencontrer des personnes de tout âge dans le plaisir de l'exercice physique. La réputation n'est plus à faire, on s'y sent bien et il est facile de s'y intégrer. Il n'est pas demandé d'être un boxeur de haut niveau ni de vouloir se battre pour passer de bonnes séances. La mixité met tout le monde dans le même panier pour arriver au bout des entraînements qui renforcent le corps et font perdre beaucoup d'eau ! Bref, si vous êtes désireux de faire des rencontres, de vous dépenser, bouger votre corps et booster votre bien-être, venez à la salle Favier l'un des quatre jours d'entraînement proposé par Freddy et ses acolytes de Body fit Boxing.

Maussanethon

La conjoncture difficile régnant pendant l'édition 2018 du Téléthon, l'élan de solidarité à Maussane ne s'est pas arrêté car nous avons reversé, grâce à la participation de tous, la somme de 27 000 € à l'AFM. Nous remercions, commerçants, artisans et agences immobilières de notre village pour leurs dons, tous les restaurateurs de la Vallée des Baux pour les plats préparés. Merci aux Associations, Lou Rescontre, l'APEMA, le Club de Bridge, les Sentiers de Maussane, La Vallée des Baux Arts, le Comité de Jumelage, la chorale La Boîte à chanson, qui se sont jointes à nous et la Municipalité qui met à disposition des salles et le local friperie.

Le Président Gabriel Nadalin
et toute son équipe de bénévoles
qui donne du temps et de l'énergie

Les Décibels

Les Décibels, c'est un groupe de copains, qui vous fera revivre les grands standards Pop-Rock des années 60 à nos jours. Quel que soit l'événement que vous organisez nous saurons vous faire passer un agréable moment.

Vous pouvez aussi chanter avec nous, pour cela il vous suffit de rejoindre notre sonorisateur qui vous prêtera un micro afin de participer avec nous en live, sympa non !

Notre objectif est de partager des moments de plaisir avec le public. Vous voulez organiser un événement avec un concert live, alors contactez nous au 06 60 82 53 97 ou par mail : murieljack@live.fr

Nous nous déplaçons dans un rayon de 150 km autour de Maussane et même plus loin mais là on en discute avec vous.

http://lesdecibels.e-monsite.com

Les amis de Serge Bloch

L'association organise son atelier de dessin d'après modèle tous les mercredis salle Favier à 15 h : Croquis rapides - Poses longues.

Tous niveaux. Le professeur est sculpteur* et n'intervient que si le dessinateur le souhaite. Inscription annuelle 10 € (paiement à la séance 15 €).

Recherche de la justesse des directions des proportions et des valeurs. Dessin à main levée de type classique. Avec le beau temps on organisera quelques séances (modèles habillés dans des monuments historiques voisins). Ceci de façon à insérer et à composer le modèle dans un paysage architectural.

Serge Bloch a fait une exposition de sculpture et de dessin à la médiathèque l'été dernier.

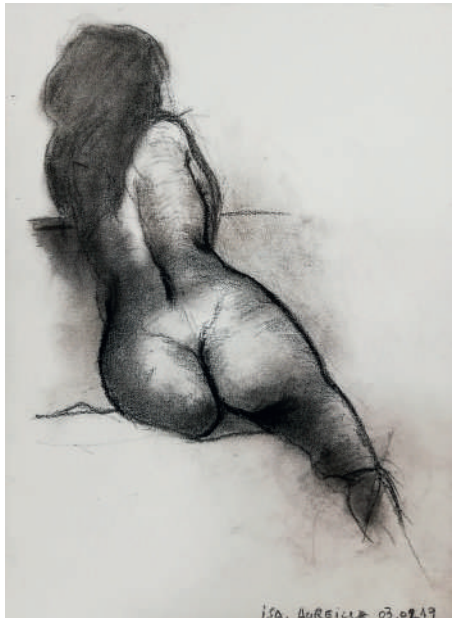

E-mail : se.bloch@laposte.net - sergebloch.fr

Les sentiers de Maussane

Nous continuons à marcher régulièrement le mardi après-midi où les randonnées se déroulent essentiellement dans les Alpilles, et, le jeudi à la journée deux fois par mois où nous allons découvrir les massifs environnants.

Un lien direct existe sur le site de la Mairie de Maussane (rubrique associations) et celui de la Fédération Française de Randonnée.

Le programme des marches hebdomadaires y est annoncé chaque lundi.

Des photos de nos randonnées sont régulièrement actualisées. Enfin grâce à Patrick nous présentons des fiches de randonnées avec des explications historiques et géographiques très complètes avec possibilité de télécharger les itinéraires proposés.

Une nouveauté cette année : Christian, un de nos adhérents, s'est mobilisé pour créer un site internet convivial, agréable et facile d'accès :

https://randolessentiers.wixsite.com/lessentiers

Suricat's Eyes

C'est avec plaisir que notre association SURICAT'S EYES (dérivée de l'association CAT'S EYES) accueille cette année des enfants de 4 à 6 ans pour une activité danse au style très varié (cabaret, danse libre, danse urbaine etc).

Il s'agit de partager la joie de bouger, d'exprimer, de créer, et enfin d'apprendre, de construire les bases des fondements de la danse (corps, coordination, création, coopération, repères dans l'espace... etc)

Nous sommes heureux de développer cette association et vous invitons au spectacle de fin d'année le samedi 15 juin à la salle de l'Alpillium à St Rémy-de-Provence à 17h.

Peut-être ouvrirons-nous d'autres cours l'an prochain sur Maussane afin d'élargir cette activité sur la commune.

Ovalive

Ovalive termine sa saison, par la participation de toutes ses équipes à différents Tournois, et le tournoi des terroirs de France, qui aura lieu les 15 et 16 juin à Maussane. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir en plus des équipes de l'an passé, le Stade Toulousain et Nîmes.

Notre tournoi est inscrit dans l'année de la gastronomie en Provence, MPG2019, soutenu par le CD13. Un village gastronomique sera installé au stade S. Barbier, où vous pourrez venir déguster et acheter les produits artisanaux de nombreux producteurs provençaux le samedi après-midi et dimanche matin. Le programme détaillé du tournoi sera dans la presse début juin.

La fête de fin d'année du club aura lieu le dimanche 30 juin sur le stade Astier à Mouriès. Nous avons mis en place des poteaux de rugby sur ce même stade.

L'an prochain une partie de nos équipes pourra s'y entrainer et jouer.

Pour les inscriptions à notre école de rugby : ovalive.com.

Nous participerons également aux journées des associations des 5 villages de la vallée des Baux.

Tennis Club

Le Tennis Club de Maussane s'illustre en compétition et remporte la Finale du Championnat Départemental D3 15-16 ans. Félicitations à Edouard Arsac, Jules Guillemain et Maxime Carol pour avoir porté très haut les couleurs du T.C. Maussane. Nos jeunes Maussanais peuvent être fiers de leur parcours.

Nicolas Martinez, enseignant depuis 2016 au Tennis Club de Maussane, fort d'une expérience de 20 ans en enseignement et compétition de haut niveau avait pour objectif de promouvoir le Tennis et de développer la compétition pour tous.

Objectif atteint avec une École de Tennis très dynamique et des joueurs surmotivés.

Prochainement :

- Fête Nationale du Tennis le 8 juin 2019,
- Stages vacances scolaires.

Vous informer :
https://ballejaune.com/club/TCMaussane

Terres des Baux

Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui a terminé 2018 par une visite guidée de LUMA offerte à ses adhérents. En mars 2019, C. Mauron a présenté, à l'Agora, la réédition de « Calendau ».

A cette occasion, la médiathèque a reçu un exemplaire de l'ouvrage pour son espace Provence.

Plus tard, adhérents et curieux ont suivi G. Congès sur le site d'Entremont.

L'association recherche des photographies, des cartes postales témoins des évolutions paysagères, architecturales de la Vallée des Baux. Reproduites, elles entreront dans les expositions Regards croisés qui offriront à tout public un état des lieux de Maussane-les-Alpilles, Les Baux-de-Provence et Le Paradou.

Renseignements : terresdesbaux@laposte.net
Facebook Terres des Baux d'hier à aujourd'hui

Remise de « Calendau » à la bibliothécaire par Félix Laffé et le coprésident de l'association Dominique Valadier en présence d'Audrey Sirera et d'Yves Lopez.

Art Scenic

Art Scénic vient de donner sa deuxième représentation de la pièce, Qui aura ma part, avec un grand succès à Paradou. Nous la jouerons de nouveau au festival du théâtre de Mas Blanc le samedi 25 mai. Nous sommes en train de préparer pour la fin d'année ou en début d'année prochaine deux nouvelles pièces. Une de Feydeau et une autre d'Angélique Sutty. Nous allons également participer, comme toutes les années à la fête du temps retrouvé de Maussane.

Yoga des Alpilles

Dans la salle de dojo de l'espace Agora, venez découvrir nos cours et une activité que nous pratiquons depuis plus de 20 ans à Maussane, en petits groupes avec une écoute et une attention au plus près de chacun et chacune.

Nos jours de cours : le mardi de 10h15 à 11h30 et le mercredi de 12h15 à 13h30.

Deux professeurs, Sandrine le mardi, Fleur le mercredi, toutes deux diplômées.

Nous serons présents à la Journée des Associations début septembre.

Vous pouvez également nous joindre par téléphone : 0681624422. Geneviève notre présidente répondra à toutes vos questions.

Mistral Académie

Le vendredi 28 juin à partir de 19h les élèves, enfants et adultes de l'école de musique vous attendent à la salle Favier pour leur gala de fin d'année.

Le samedi 6 juillet ce sera au tour des élèves de Zumba, des kids aux séniors, de faire le show à la salle Agora dès 19 heures.

Entrée libre,
venez nombreux.

Saint-Éloi

Bientôt une année de passée et revoilà la fête de la St Eloi qui se déroulera les 7, 8 et 9 juin. Les bayles mis à l'honneur cette année sont Julien et Jean Moucadel. Nous renouvelons le repas populaire du dimanche midi, la soupe au pistou. Nous vous attendons nombreux afin de nous encourager.

En mai nous allons commencer les tournées qui nous permettent de pouvoir organiser cette fête qui a tout de même un certain coût. Aussi nous vous demandons de bien accueillir ces personnes, nous ne sommes que des bénévoles pour organiser cette fête. Nous allons également renouveler le feu de la St jean, le 23 juin au soir, là aussi nous vous attendons nombreux.

Nous nous démenons pour pérenniser nos traditions et notre culture. Nous comptons sur vous !!

A ben leu.

Christian Roman, Maurice Roux

Jean-Marie Lanfranchi, *une philosophie du naturel de père en fils*

Jean-Marie est arrivé à Maussane-les-Alpilles en 1966. A l'époque, il était coiffeur et, les week-ends, il donnait un coup de main à ses parents sur les marchés de fruits et légumes d'Avignon, Carpentras, Cavaillon et St Etienne du Grès. Plus tard, il prendra la suite de ses parents avec sa femme Patricia.

Participer à la bonne santé des Maussanais

Il a marqué toute une génération en fournissant les fruits et légumes à la maison de retraite et surtout à la cantine de l'école Charles Piquet. Sa passion à privilégier les circuits courts, les produits locaux et de saison, a fortement contribué à la bonne santé des Maussanais.

Même si, à l'époque, les livraisons se faisaient à 5h du matin à l'école, il prenait toujours un malin plaisir à sélectionner les fruits et les légumes pour nos petits écoliers. Sachant que les produits allaient être bien traités avec les Chefs de cuisine, Mme Giraud et maintenant « Gisou », il savait pertinemment que tout le monde allait se faire plaisir. L'un ne va pas sans l'autre « Tant que les collectivités ont une vraie cuisinière travaillant avec de bons produits, nos enfants se feront plaisir et se porteront bien. Les plats cuisinés industriels ; c'est la mort de la cuisine traditionnelle ! »

Une retraite bien méritée

Jean-Marie n'a pas rechigné quand il a appris en novembre 2018 que l'heure de la retraite allait sonner. Aujourd'hui, son commerce en vente, il s'attèle tous les jours un petit peu à son jardin et se consacre pleinement à sa passion : « Les Boules » !

La Commune ne peut que se féliciter d'avoir eu un homme disponible et passionné comme Jean-Marie et lui souhaite une très bonne et longue retraite dans notre village !

Les moulins de Maussane-les-Alpilles *se distinguent*

Au moulin Jean-Marie Cornille, les médailles récompensent le goût avant tout !

Sophie Denis, Directrice de la coopérative oléicole de Maussane-les-Alpilles, nous indique en toute humilité les nouvelles récompenses 2019 accordées au plus gros moulin du monde en fruité noir :

- Concours général agricole du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation de Paris : 2 médailles d'or en cuvée A.O.P Vallée des Baux & en cuvée traditionnelle
- Concours Alpes Côte d'Azur à Marseille 2 médailles d'argent en Cuvée traditionnelle
- Concours nationale des huiles sous A.O.P à Nyons 1 argent en cuvée AOP vallée des baux
- Concours international de l'AVPA (Association pour la valorisation des produits agricoles) à Paris : Un Gourmet d'or en cuvée A.O.P Vallée des Baux et un gourmet de bronze en cuvée traditionnelle ainsi qu'une mention produit gourmet en cuvée A.O.P fruité noir.

Laurent Israélian, oléiculteur en quête d'excellence

Avec la construction il y a 10 ans, du moulin « Domaine des Plaines Marguerite » près du Castellas à Maussane-les-Alpilles, l'entreprise familiale ne fait que se perfectionner dans la culture de l'olivier et accumule d'année en année des récompenses plus honorifiques les unes que les autres.

« Le fait de triturer au moment opportun et de sélectionner des variétés pour l'assemblage permet de parfaire la qualité de l'huile d'olive ».

Un savoir-faire qui a conquis les jurys puisque l'huile du Domaine des Plaines Marguerite a obtenu successivement :

- **Médaille d'or 2018** - fruité vert au concours général agricole du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.
- **Médaille d'argent 2019** - fruité Vert au concours général Agricole du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

La Municipalité tient à féliciter ces deux Mouliniers pour la reconnaissance de leur travail au niveau national et international !

Etat civil

Naissances

- ANTUNEZ Nino Christian David, 01/02
- MARICHAL Lliam Aaron Fàelàn, 24/02
- LABLACK Sohan Hamza, 27/02
- EL HASSAK Nora, 22/03
- ORTAVANT Médine Driss Claude, 23/03
- BELTRA Sohan, 18/04
- EYROLLE SUSINI Thomas Philippe Désiré, 21/04
- GUICHARD Marie, 22/04

Mariages

- BRES Nicolas Jean et BEAUDET Delphine Christianne Ludovine, 24/11/2018
- DELGRANGE Pascal Emile Henri et THIÉRARD Stéphanie Florence Jacqueline, 11/05

Décès

- LACAS Marie-Madeleine Jeannine Andrée veuve BRUN, 01/12/2018
- JOLY Alice veuve CRESPIN, 10/12/2018
- TOPOR Rose, 18 /12/2018
- PEREZ Anny Maryse épouse CHABERT, 19/12/2018
- HOUSSEAU Georgette Simonne veuve ARNAUD, 23/12/2018
- LACY Thomas Stephen, 02/01/2019
- BRET Andrée France, 07/01/2019
- ISSENLOR Henri Joseph, 13/01/2019
- ISOUARD Joseph Marius, 15/01/2019
- GARCIA Jeanine Marie Incarnation, 22/01/2019
- POIREL Lucienne Odette veuve JUAN, 22/01/2019
- BARTHÉLÉMY Denise Marie Julienne veuve CODACCIONI, 23/01/2019
- BAYOL Josette Valentine Laurence veuve BAUDIN, 10/03/2019
- VALLIN-JANVIER Jeannine Raymonde Marthe veuve RAQUIN, 18/03/2019
- LANCELLE Claudine Nicole Louise veuve BIRRER, 21/03/2019
- JOUVENY André Louis Francis, 23/03/2019
- CASCARRA Roger, 31/03/2019
- JOVET Maryse Juliette veuve GOUAZÉ, 05/04/2019
- FAURE Monique Louise Georgette, 20/04/2019
- NGUYEN Thi Van, 22/04/2019
- SAULCY Colette, 23/04/2019
- BLANC Camille Pierre Vincent, 07/05/2019

Numéros utiles

Camping municipal	**04 90 54 33 60**
Caserne des pompiers	**04 90 54 44 34**
CCVBA Accueil	**04 90 54 54 20**
Info déchets	**04 84 510 620**
Centre antipoison	**04 90 75 25 25**
Crèche halte-garderie	**04 90 54 43 66**
Eau Suez Accueil abonnés	**09 77 40 94 31**
Astreintes (urgences)	**09 77 42 94 31**
École maternelle	**04 90 54 51 09**
École élémentaire	**04 90 54 41 73**
EDF dépannage	**09 72 67 50 13**
Gendarmerie	**04 90 54 34 91**
Maison de Retraite	**04 90 54 58 00**
Mairie Standard	**04 90 54 30 06**
Fax	**04 90 54 36 45**
Médiathèque	**04 90 93 77 93**
Office de Tourisme	**04 90 54 23 13**
Paroisse	**04 90 54 30 23**
PNRA	**04 90 90 44 00**
Poste	**04 90 54 25 80**
SOS Drogue	**04 90 96 15 62**
SOS Enfance Maltraitée	**119**
SOS Femmes Battues	**04 91 24 61 50**

Pour nous contacter : communication@maussanelesalpilles.fr et

Retrouver les comptes-rendus des conseils municipaux sur **www.mausssanelesalpilles.fr et**

Directeur de la publication :
Jack Sautel

Responsable rédaction et exécution :
Christine Garcin-Gourillon

Coordination et rédaction :
Esther Korangui,
Élodie Galland,
Guillaume Martin

Comité de rédaction :
Jean-Christophe Carré,
Marc Fusat,
Christine Garcin-Gourillon,
Yves Lopez,
Michel Moucadel,
Patrick Roux,
Christian Teisseire,
Alexandre Wajs,
Marie-Pierre Callet

Crédits photographiques :
P. Wanko,
Photos Mairie
Guillaume Martin

Graphisme et impression :
Imprimerie Lacroix St-Rémy

2019

EXPOS d'été

Maussane-les-Alpilles

Le coin des créateurs

Place Laugier de Monblan
Tous les vendredis
de mai à septembre

Peintures - Violette Barth

Espace Galerie
17 juin au 30 juin

Bijoux et Mode
Prune Faux & Charline Quenin

Espace Galerie
15 au 28 juillet

Céramiques et Peintures - Goro

Salle municipale
5 au 18 août

Peintures - Michel Stavron

Espace Galerie
27 mai au 16 juin
5 août au 1er septembre

Photos et Sculptures - Passion Nature

Espace Galerie
11 au 21 juillet

Peintures - Josine Palud

Espace Galerie
29 juillet au 4 août

Artistes Peintres et Créateurs de la Crau

Salle municipale
19 au 25 août

Renseignements
Office de Tourisme
04.90.54.23.13
www.maussanelesalpilles.fr